



LA VIE AU VILLAGE

Journal de la Commune de Feucherolles - Sainte Gemme

Site : www.feucherolles.com (ou .fr)

Editorial

n°32 - Juillet-Août 2009

Chers Concitoyens,

Le civisme n'est ni une doctrine, ni une technique, ni un art, ni une science.

C'est une disposition de chaque personne pour se dévouer en toutes choses au service de la ville, de la cité ou du village.

Le civisme s'étendant à toutes formes de services, il en existe toujours au moins un qui est à la portée de tous.

N'oublions pas que le civisme est le sentiment qui caractérise le bon citoyen.

Pourquoi cette analyse, dans cet éditorial ?

J'ai remarqué depuis quelques mois, dans la conjoncture difficile que nous traversons, dans la morosité générale et les interrogations de chacun sur son futur, que notre village allait dans le sens du rapprochement, de la confiance réciproque et du retour vers les valeurs institutionnelles.

En effet, la présence des enfants lors des cérémonies

nationales, l'engagement des enseignants sur le rappel des principes fondamentaux caractérisant notre société, me confortent sur la cohésion et l'engagement citoyen de notre village.

Le bon esprit dont vous faites part face aux soucis de circulation liés aux travaux de réalisation du parking et, globalement, aux mouvements troublant la tranquillité de notre village est positif et rassurant. Nous avançons pour vous et avec vous.

Les grands travaux derrière la mairie seront terminés fin juillet, la construction de la halle de marché sera réalisée dans la continuité.

Nous avons programmé un maximum d'actions pendant les vacances pour assurer la moindre gêne.

Je vous souhaite repos, tranquillité et réflexion sur cette phrase de Pierre Daninos sur le civisme :

"On en attend toujours un peu de la part de beaucoup qui n'en montrent aucun !!"

Bien cordialement
Patrick LOISEL



Brocante de la Saint Michel

La brocante de la St Michel aura lieu le dimanche 27 septembre 2009. L'inscription des professionnels se fera à partir du jeudi 27 août, celle des particuliers feucherollais et de ceux n'habitant pas la commune aura lieu à partir du lundi 31 août (du lundi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h).

Les professionnels devront fournir un extrait Kbis récent ainsi que le montant de la réservation (chèque ou espèces) et une carte d'identité.

Lors de son inscription, un particulier devra se munir de sa carte d'identité ainsi que du montant de la réservation (chèque ou espèces).

Des bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil de la Mairie dès à présent et en téléchargement sur le site www.feucherolles.fr (page d'accueil) afin que vous puissiez remplir à l'avance le questionnaire. **Les emplacements seront attribués le jour de l'inscription.**

Si un enfant veut réserver un emplacement, il devra se munir de sa propre pièce d'identité ainsi que de celle de l'un de ses parents. Une attestation parentale pour les mineurs sera remise aux parents, autorisant l'enfant à tenir un stand.

Comme tous les ans, la navette sera gratuite.

Aucun véhicule ne sera toléré sur l'emprise de la Brocante (enlèvement demandé).

Des jeunes Feucherollais seront recrutés pour assurer tout au long de la journée le bon déroulement de la Brocante.

La Mairie contactera par courrier ceux qui y ont participé l'an passé. Ceux, qui pour la première fois, désirent prendre part à cette manifestation, doivent être majeurs et adresser une lettre de motivation à la Mairie.

Nombre de mètre linéaire	Particuliers Feucherollais	Particuliers non Feucherollais	Professionnels Feucherollais	Professionnels non Feucherollais
2	12,90 €	26,90 €	27,30 €	32,20 €
4	20,40 €	51,50 €	52,30 €	61,20 €
6			65,10 €	76,20 €
8			86,10 €	100,90 €
10			107,10 €	129,60 €
12			128,10 €	150,20 €

ces tarifs comprennent une participation de 3,25 € par exposant au profit du CCAS



VOS RENDEZ-VOUS AVEC CE NUMÉRO DE LA VIE AU VILLAGE :

1 Editorial

2-3 Mairie Actualités :

4-5 Scolaire

Action humanitaire à l'école élémentaire Bernard Deniau
Classe d'environnement Nicolas Hulot

6 Commerces

Ô Petit Marché - Commerçants cet été

7 Associations

Saperlepeaupette - La Fête du Judo - Le CCAS à Honfleur

8 à 13 Ces derniers mois en images

14 Divers

Les sapeurs-pompiers de Poissy vous informent

15 Sécurité

Protégez votre maison
Opération Tranquillité-Vacances

16 Manifestations à

Feucherolles et dans les villes voisines

L'article sur Raymond Dumay dans le n°31 est paru sur l'instigation de René Crozet.

Action humanitaire à l'école élémentaire Bernard Deniau

Comme l'an dernier, les élèves de Bernard Deniau ont participé à une action humanitaire doublée d'une action sportive.

En effet, **Benoît FERAND**, étudiant feucherollais, a participé deux fois de suite à une épreuve organisée par et pour les étudiants du cycle supérieur : le **4L Trophy** (www.4ltrophy.com). L'idée est d'aller apporter des fournitures scolaires aux enfants du sud marocain et de le faire sous la forme d'un rallye automobile (uniquement avec des 4L). L'équipage qui a parcouru le moins de kilomètres (dans un souci du respect de l'environnement) est déclaré gagnant. Les équipages parcourent près de 6000 km à bord de leur 4L. Cette année, 1040 équipages ont partagé courage, solidarité et entraide et apporté plus de 60 tonnes de dons.

Benoît Ferand est venu rencontrer les maitresses de Bernard Deniau pour leur proposer une participation à ce 4L trophy. Les élèves de CM2 en 2008 ont soutenu son action en faisant des dons. Pour la deuxième année consécutive, une classe de Cours Moyen a soutenu ce rallye en faisant une grande quantité de dons pour ces enfants du sud marocain qui manquent de tout. Ces dons, sous forme de cartables, trousse, cahiers, stylos, crayons, vêtements et objets pour le sport... (neuf ou usagé en bon état) ont été remis à une association officielle (Enfants du Désert) qui est chargée de les redistribuer aux écoles. Les élèves ont pu suivre le périple de Benoît et de son coéquipier sur internet : <http://4pieds4roues4l.free.fr>



Les élèves de CM1 se sont bien investis dans cette action humanitaire. Ils ont, avec le concours de leurs parents, apporté beaucoup de choses. Ils ont été très intéressés par ce rallye et ont admiré l'exploit de leur "vedette" Benoît. Ils ont également découvert le Maroc et la misère des enfants du désert. Peut-être aurez-vous l'occasion de voir la 4L de Benoît portant le "sticker" : "École Bernard Deniau ; classe de CM1" !

Les élèves de CM1 de Bernard Deniau



Classe d'environnement à l'école Nicolas Hulot

Les classes de CP et CM1 de l'école Bernard Deniau sont parties à la découverte du développement durable et des animaux dans leurs milieux.

Le 10 mai 2009, après un long voyage en car, les petits écolos, leurs maîtresses (Claire Honrado et Odile Royant) et de gentilles mamans accompagnatrices ont pris leurs quartiers dans le bâtiment HQE (haute qualité environnementale) du pôle de Branféré dans le Morbihan.

Durant une semaine chacun a pris un grand bain de nature : nourriture bio, activités journalières dans le parc animalier, visites à la ferme...

Les CP ont fait une enquête sur les espèces menacées et ont été sensibilisés aux dangers que l'homme fait peser sur la planète. Ils ont traité une vache, préparé la pâtée des cochons, donné à manger aux animaux de la ferme de Yann et ils ont même visité la... "salle de bain de la vache !" Ils ont étudié les animaux de la mare (tritons...). Ils ont appris à faire du compost et ont fabriqué des abris pour les insectes amis du potager.

Les CM1 ont découvert la notion de développement durable et de biodiversité. A travers différents jeux et enquêtes au sein du parc animalier et de l'école ils ont appris l'importance du respect de la nature et de sa protection "Sans nature pas de futur". Ils ont compris la nécessité d'avoir des gestes écocitoyens dans leur vie quotidienne et d'en informer les autres. Ils ont vu, en visitant une ferme "bio", qu'une agriculture respectueuse de l'environnement et raisonnée était relativement simple à mettre en œuvre.

Outre l'écologie, tous les élèves ont appris à vivre en communauté avec ses plaisirs et ses contraintes. Se prendre en charge, gagner en autonomie, vivre loin des parents aident à grandir.

Tout le monde est rentré ravi du séjour. Ce grand bonheur nous a été permis grâce à l'aide de la Caisse des Écoles, de la participation généreuse des parents et de la confiance qu'ils nous ont accordée.

Nous avons apprécié les compétences et la gentillesse des animateurs "nature" et du personnel du centre.

Petits et "grandes" remercient très sincèrement les mamans accompagnatrices pour l'aide précieuse et maternelle qu'elles nous ont prodiguée.

Claire Honrado et Odile Royant



Jeu en équipe, recherche sur les espèces menacées



Visite de la ferme bio



Jeu dans le potager



Fabrication d'une maison écologique



Les petites bêtes

Ô Petit Marché



Implantée sur notre commune, cette épicerie fine propose des produits Bio, des paniers "Fruits et Légumes bio" sur commande (à commander avant le mercredi pour une livraison le vendredi) et le dépôt de pain. Ô Petit Marché, c'est aussi toute une gamme de produits artisanaux comme le thé en vrac DAMANN, des "paniers gourmands", du foie gras, des produits frais, les surgelés, toute la boisson, les vins et caves à vins, les champagnes et les alcools.

Pour cet été, Ô Petit Marché vous propose pour vos barbecues des saucisses, des merguez et le charbon de bois.

Bien sûr, vous pouvez passer vos commandes par téléphone, la livraison est gratuite à partir de 50 euros.



L'épicerie sera ouverte tout l'été.

Vous pouvez déposer votre liste ou commander par téléphone, par e.mail, par fax
L'adresse : Ô Petit Marché, 2, place du 18 juin 1940 (place des Fêtes),
78810 Feucherolles. Téléphone : 09 64 14 93 98 / 01 30 54 59 37.
Email : opetitmarche@orange.fr

HORAIRES : Du lundi au Vendredi de 9h30 à 13h et de 15h à 20h
Samedi de 9h30 à 20h30 - Dimanche de 9h30 à 19h - Fermeture le mardi.

Commerçants cet été

O petit marché :	ouvert tout l'été
Boulangerie :	fermé du 27 juillet au 24 août inclus
Au temps des fleurs :	fermé du 27 juillet au 24 août inclus
Le Comptoir :	fermé du 27 Juillet au 30 août
Café des Sports :	fermé du 1 ^{er} au 24 août inclus
Pharmacie Dartoy :	Ouvert tout l'été, sauf tous les lundis en juillet/août
Institut de beauté Rêv/Beauté :	fermé du 9 aout au 24 août inclus
Salon de coiffure Eyden :	fermé du 27 juillet au 24 août 2009
Barbecue & Co :	Ouvert tout l'été
Les commerçants du marché de Feucherolles seront présents jusqu'au 22 juillet inclus	
Le marché reprendra le :	19 août 2009

LA VIE AU VILLAGE, journal de la commune de Feucherolles Ste Gemme, édité par la commune de Feucherolles

Tél.: 01 30 79 93 10 - Fax : 01 30 79 93 11

Directeur de la Publication : Patrick LOISEL - Rédacteur en chef : Katrin VARILLON

Comité de rédaction : Margaret de FRAITEUR - Susanne ZSCHUNKE - Nathalie LE COQ

Réalisation : STUDIO GRAPH 01 30 80 40 06 - Impression : PRIMSET 01 30 55 56 56

Imprimé sur du papier issu de la gestion durable de la forêt



Saperlipeaupette

19, rue Bernard Deniau - 78810 Feucherolles

Après une bonne année pleine de jeux et de rires, notre structure multi-accueil fermera pour les vacances d'été du vendredi 31 juillet au soir au lundi 31 août au matin.

Quatorze de nos enfants rentreront à l'école et une nouvelle petite troupe sera accueillie pour la cinquième rentrée.

Bonnes vacances à tous

Pour tous renseignements contacter Mme Geneviève Raimondi au 01 30 54 58 49



La fête du Judo : dimanche 17 mai 2009

Le Judo Club de Feucherolles E.M.A.M. a brillamment fêté la fin d'une année d'apprentissages sous la bienveillante autorité de Maître Yves Piriou 5^{ème} Dan au gymnase du collègue Jean Monnet.

Les judokas de tout grade ont démontré leur agilité au combat loin de leur dojo (lieu spécifique où l'on étudie) habituel.



Toutes nos félicitations à Olivier Bonnaud, Paul Friedling et Alain Remise qui ont obtenu le grade de ceinture noire (1^{er} Dan).

Nos encouragements vont aux jeunes de ceinture marron qui ont obtenu leur 1^{er} Kata (enchainements de mouvements très précis), première étape pour l'obtention de la Ceinture Noire et à l'élève qui a obtenu son Shiai (duel) en compétition.

Le Ju- (souplesse) Jitsu (technique) s'apprend dans un Dojo sur un Tatami (tapis spécifique). Il faut apprendre à distinguer les Randoris (combats souples) des Katas.

Le Ju- (souplesse) do (voie/art) est enseigné tous les lundis de 17h à 22h à la salle Raymond Dumay.

Inscriptions au forum des associations en septembre ou sur place.

Sortie annuelle du CCAS à Honfleur

Mardi 26 avril 2009

Cette année une soixantaine de personnes étaient inscrites pour la journée.

Le matin, sous une pluie battante, nous avons bravé vents et marées (douche à l'eau salée comprise) pour sortir en mer et passer sous le pont de Normandie, structure très impressionnante de plus de 2 km et de 856 m entre les deux pylônes de 214 m supportant 184 haubans. Ce pont relie Le Havre à Honfleur. La sortie en mer a été plus que mouvementée, mais, heureusement, tous avaient le pied marin.



Après un repas chaud et réconfortant c'était l'heure de la visite de la ville, sous un soleil radieux, cette-fois. 40 minutes de promenade en petit train le long du vieux bassin, à travers les rues chargées d'histoire, en passant devant l'église de bois Ste. Catherine. La visite comprenait un détour à l'extérieur d'Honfleur jusqu'à l'église Notre Dame de Grâce, la sainte patronne des pêcheurs.

Les préparatifs pour les fêtes de la Pentecôte avaient commencé et nous avons eu le privilège d'écouter les cloches sonner tout en admirant le magnifique panorama sur l'estuaire de la baie de Seine.



Ces derniers mois en images



Cérémonie du 8 mai :
Les enfants des écoles et la chorale du C.A.M.



Ont reçu médaille du travail le 8 mai :
Christian LEGENDRE médaille d'argent (20 ans dans la même entreprise) :
Jean-Michel MEYRAT, Marc REBEL médaille de Vermeil (30 ans)
Pascal DESCHINS, Jean-Baptiste MOIOLI médaille d'Or (35 ans).



17 mai : Concert et découverte du saxophone organisé par l'association "jazzafeuch" avec le groupe Saxomania.



18 juin : Dernière cérémonie pour l'adjudant-chef Walmé avant sa retraite.

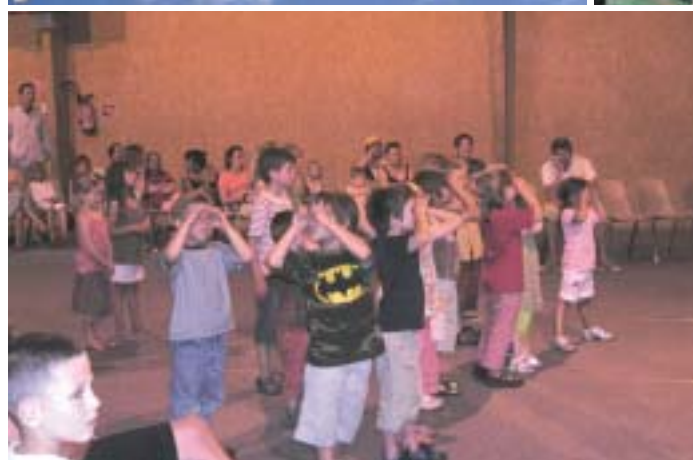


Coupe de golf du Pays de Gallie le 17 mai : cette coupe n'a pas dérogé à la tradition et a réuni jeunes et moins jeunes golfeurs de Feucherolles, Chavenay, Crespières et Saint-Nom-la-Bretèche, ainsi que nos amis golfeurs de Rösrath.

Ces derniers mois en images



*Fête des enfants le samedi 13 juin :
Nous avons reçu, en mairie, des étiquettes attachées aux ballons.
Le vent les a transporté jusqu'à la Marne (Département 51).*



Spectacle de "Roger Cactus"

Remise des dictionnaires aux CM2 : 25 juin



Ces derniers mois en images

Fête de la Musique le 13 juin.



Les préparatifs : les artificiers préparent le feu d'artifice, les stands sont installés...



... et les musiciens travaillent sur leur tour de chant.



Les spectateurs apprécient



Ces derniers mois en images

Fête de la Danse : 20 juin



Repas CCAS : 23 juin



Médaille de golf pour les enfants du primaire



Ces derniers mois en images

Fin d'année pour les Jeunes Golfeurs de Feucherolles



Comme chaque année depuis six ans, ce fut un grand succès pour la marche de Gally organisée par l'APPVPA et qui concerne l'ensemble des communes de la Plaine de Versailles. Cette année, Feucherolles était la commune "hôte" : un pot de l'amitié a été offert à tous, avant le pique-nique "tiré du sac". Mme Le Moal, députée des Yvelines, était parmi les marcheurs du groupe Bailly/Noisy.



Ces derniers mois en images

Départ à la retraite de Mme Poulin 25 juin



En poste à la brigade de gendarmerie de Noisy le Roi depuis le 16 janvier 2005, le lieutenant Dancoisne nous quitte pour d'autres horizons. Nous le remercions pour ces années hélas trop courtes car il fut un commandant de brigade sympathique et efficace.



Pharmacies de garde

Garde de juin à septembre pour les pharmacies... sauf changement. **APPELER AVANT.**

Dimanche 7 juin 2009

Harang - 13, rue Jean Jaurès
78210 St Cyr l'école 01 30 45 01 11

Dimanche 14 juin 2009

Henry - 85, place Madeleine Bres
78370 Plaisir 01 30 55 47 47

Dimanche 21 juin 2009

Huguel - (st cyrienne) 2, av. Pierre Curie
78210 St Cyr l'école 01 30 45 00 29

Dimanche 28 juin 2009

Nguyen - Rue pointe à l'ange
78450 Villepreux 01 30 56 24 56

Dimanche 5 juillet 2009

Centre Brigitte C.C. Brigitte
78370 Plaisir 01 30 55 39 16

Dimanche 12 juillet 2009

Vessler et Weber - 2, place Cormier
78330 Fontenay le Fleury 01 34 60 06 68

Mardi 14 juillet 2009

Laly - 25 bis, rue de la République
78650 Beynes 01 34 89 94 92

Dimanche 19 juillet 2009

Latgé Taume - 21, av. de Villepreux
78340 Les Clayes sous Bois
01 34 62 38 75

Dimanche 26 juillet 2009

Pharmacie des vignes, Chemin des vignes
78340 Les Clayes sous Bois
01 30 55 25 00

Dimanche 2 août 2009

Mostamari - 34 bis, Bd Henri Barbusse
78210 St Cyr l'Ecole 01 34 60 69 90

Dimanche 9 août 2009

Imbert - 23, rue Maurice Jouet
78340 Les Clayes sous Bois 01 30 54 04 31

Samedi 15 août 2009

Olivier - 3, rue P. Cezanne
78590 Noisy le Roi 01 34 62 66 34

Dimanche 16 août 2009

Oho (des gâtines), Centre cial Gâtines
78370 Plaisir 01 30 54 15 75

Dimanche 23 août 2009

Falchette - CC Val des 4 pignons
41, rue du centre
78650 Beynes 01 34 89 47 40

Dimanche 30 août 2009

Petit-Joannès - 59, av des Platanes
78860 St-Nom-la-Bretèche
01 30 56 66 50

Dimanche 6 septembre 2009

Plaete - 17, avenue Jules Ferry
78340 Les Clayes sous Bois
01 30 56 33 54

Dimanche 13 septembre

Tomstet - Avenue J. Durcat
78330 Fontenay le Fleury
01 34 60 44 66

Les sapeurs-pompiers de Poissy vous informent

Barbecue entre amis : comment éviter l'accident

Avec le retour des beaux jours, les repas entre amis autour d'une grillade-party refont leur apparition dans les jardins. Pour que ce moment de convivialité demeure un souvenir agréable pour tous, il convient de respecter quelques règles de bon sens et de sécurité autour du barbecue.

En premier lieu, il faut rappeler que les barbecues sont des appareils de cuisson, avec tout ce que cela suppose en terme de dangers. Chaque année, ils sont à l'origine de nombreuses brûlures graves et d'incendies accidentels. Pourtant, le respect des quelques mesures de sécurité suivantes permettront d'éviter que l'incident survienne :

- Veiller à ce que le barbecue présente une bonne stabilité et qu'il ne risque pas de basculer facilement ;
- Installer le barbecue sur une aire plane et dégagée, de préférence à l'abri du vent, éloigné de tout matériel combustible susceptible de s'enflammer aisément ;
- **Restreindre l'accès** aux abords du barbecue **aux seules personnes chargées de la cuisson** des aliments ;
- Proscrire les jeux de ballon aux alentours du barbecue ;
- Disposer à proximité du barbecue un jet alimenté en eau, un seau rempli d'eau ou de sable, voire un extincteur portatif à eau pulvérisée et additif ou à poudre, pour autant que les personnes présentes sachent s'en servir ;
- Ne jamais allumer un barbecue avec un hydrocarbure liquide ni de l'alcool, du type essence, white-spirit ou alcool à brûler qui, à température ambiante, émettent des vapeurs inflammables qui peuvent exploser à l'approche d'une flamme nue (briquet ou allumettes). Pour l'allumage, privilégier l'utilisation

d'un gel ou d'une pâte allume-barbecue qui facilitera la combustion du charbon de bois sans risque d'explosion ;

- La personne chargée de l'allumage doit éviter de porter des vêtements en nylon ou à manches amples ;
- **Interdire l'accès aux enfants aux alentours du barbecue** pendant la phase d'allumage et de cuisson, mais aussi une fois son utilisation terminée, car le cadre métallique de l'appareil peut rester très chaud pendant plusieurs heures ;
- Laisser refroidir le barbecue après usage à l'extérieur et mouiller abondamment les résidus de charbon de bois issus de la combustion avant de les jeter à la poubelle ;
- Pour les barbecues fonctionnant au gaz, n'ouvrez la bouteille que pour cuire les aliments et penser à la refermer dès que possible. Stocker les bouteilles de gaz à l'air libre, hors de portée des enfants.



Installer le barbecue sur une surface plane, stable et dégagée, éloigné des matériaux facilement inflammables et à l'abri du vent. Allumer votre barbecue à l'aide d'un gel, d'un liquide ou d'une pâte spécialement conçus pour cela, à l'exclusion de tout liquide inflammable comme l'alcool à brûler ou le white-spirit, à l'origine de graves brûlures et d'incendies. Disposer à proximité du barbecue un seau d'eau ou de sable.

En cas de brûlure, arrosez abondamment la plaie à l'eau claire, en la faisant ruisseler pendant une quinzaine de minutes au dessus de la blessure, sans essayer d'enlever les vêtements qui pourraient être collés à la peau. Enfin en cas de début de feu, gardez votre calme et appelez les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou le 112 (numéro d'appel d'urgence européen) depuis un téléphone portable. En respectant ces consignes de sécurité et de bon sens, vous éviterez qu'un accident ne vienne gâcher votre repas.

Préventivement vôtre,
Commandant Sébastien Frémont,
Chef des sapeurs-pompiers de Poissy.

Messes du 3^{ème} trimestre

11 et 12 Juillet	
Samedi 18h30	Les Alluets le Roi
Dimanche 10h30	Crespières
18 et 19 Juillet	
Samedi 18h30	Davron
Dimanche 10h30	Beynes
25 et 26 Juillet	
Samedi 18h30	Montainville
Dimanche 10h30	Bazemont
1^{er} et 2 août	
Samedi 18h30	Feucherolles
Dimanche 10h30	Maule
8 et 9 août	
Samedi 18h30	Mareil sur Mauldre
Dimanche 10h30	Crespières

15 août	
Fête de l'Assomption 10h30	Davron
16 août	
Beynes	
22 et 23 août	
Samedi 18h30	Montainville
Dimanche 10h30	Les Alluets le Roi
29 et 30 août	
Samedi 18h30	Aulnay sur Mauldre
Dimanche 10h30	Crespières
5 et 6 septembre	
Samedi 18h30	Montainville
Dimanche 10h30	Davron
Dimanche 11h15	Maule

12 et 13 septembre	
Samedi 18h30	Les Alluets le Roi
Dimanche 10h30	Herbeville
Dimanche 11h15	Crespières
19 et 20 septembre	
Samedi 18h30	Davron
Dimanche 10h30	Bazemont
Dimanche 11h15	Beynes
26 et 27 septembre	
Samedi 18h30	Aulnay sur Mauldre
Dimanche 10h30	Crespières
Dimanche 11h15	Mareil sur Mauldre

Protégez votre maison

- Fermez à clé les portails d'accès à votre propriété.
- Renforcez la protection des portes (serrures 3 points, judas, entrebailleurs, blindage...), volets au rez-de-chaussée et même en étage.
- Dès lors qu'une fenêtre n'est pas protégée par un volet, elle doit bénéficier de barreaux de protection.
- Ne laissez pas d'échelle ou échafaudage entreposés à proximité.
- Eclairez votre jardin en réalisant un détecteur de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne permette pas aux voleurs de se dissimuler.

"Le home jacking" : les voleurs s'introduisent dans votre domicile et dérobent votre sac à main, les clés de votre voiture.

Les réflexes à adopter

- Dissimulez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : sac à main, clés de voiture, bijoux, etc.
- Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs.
- Si des individus prétendent être des agents de l'Etat, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte

professionnelle (si nécessaire faites appel à la gendarmerie : le 17).

- Signalez nous les comportements suspects. De nombreux cambriolages sont encore commis, même en votre présence, de jour comme de nuit et souvent sans effraction.

En votre absence

- N'utilisez pas les "cachettes" classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, dans le pot de fleurs, etc.
- Ne laissez pas d'indication mentionnant votre absence, ni sur votre porte ni sur votre répondeur téléphonique.
- Même pour une courte absence, verrouillez portes, fenêtres et volets.
- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites de proches...
- Faites relever votre courrier régulièrement : ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres.
- Placez vos objets de valeur en lieu sûr.

Comme chaque année, la GENDARMERIE en collaboration avec la POLICE MUNICIPALE, effectue en période estivale une surveillance des résidences dont les occupants ont signalé leur départ à la brigade de Noisy-le-Roi. Il est donc conseillé, en cas d'absence prolongée, d'avertir la gendarmerie de Noisy-le-Roi, en déposant ou postant le formulaire reproduit ci-dessous, dûment rempli, à la Mairie, ou directement à la Gendarmerie de Noisy-le-Roi.

Opération Tranquillité - Vacances Du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2009

• NOM : Prénom :

Adresse :

Code de la barrière : PAVILLON APPARTEMENT (Étage :, Porte :)

Je serai absent du : au :

- Je pourrai être joint sur mon lieu de vacances à l'adresse suivante :

.....

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

- Coordonnées de la personne qui disposera des clés de mon habitation et à joindre en priorité :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :



manifestations

à Noisy-le-Roi

Dimanche 20 septembre
Brocante

à Saint-Nom-la-Bretèche

Dimanche 13 septembre
Brocante

Feucherolles

5 septembre
Forum des Associations

17h30
Balade musicale
au Temple

19 & 20 septembre
1^{ères} rencontres
internationales

27 septembre
Brocante de
la Saint Michel

18 octobre
Journée gastronomique

à Marly-le-Roi

Lundi 13 juillet
Feu d'artifice et bal populaire
Dans le Parc Royal

Pendant tout l'été
Le Parc de Marly
propriété de l'Elysée est ouvert au public
tous les jours de 7h30 à 19h.
Jusqu'à 21h30 les samedis et dimanches.

Exposition : Le voyage d'Alexandre Dumas
en Russie

Château de Monte-Cristo.
Mardi - vendredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h
Samedi - dimanche : 10h - 18h

à Villepreux

Samedi 4 juillet
Découverte d'un jardin
En partenariat avec les jardins du cœur.
Côte de Paris : Mme Fontaine 01 30 56 36 03

Jusqu'au 25 août
Exposition du peintre Geneviève Wittmann
"Mer et jardins"
Hôtel de Ville

Deuxième Marché des Peintres et Sculpteurs du Val de Gally

Le premier marché des peintres du Val de Gally s'est déroulé les 22 et 23 septembre 2007 à NOISY LE ROI.

Ainsi que cela avait été annoncé, ce marché se déroule tous les deux ans. Il se tiendra donc les samedi 12 et dimanche 13 septembre 2009, Salle des Anciennes Ecuries à NOISY LE ROI, sur les deux étages. Il sera ouvert également aux sculpteurs du Val de Gally. Pour l'inscription, tous les artistes, peintres et sculpteurs professionnels ou amateurs intéressés et demeurant dans la Plaine de Versailles et le Val de Gally sont invités à se faire connaître en vue de la préparation de ces deux journées. Un dossier d'inscription leur sera remis.

Pour tous renseignements, écrivez à : Florence AMET,
Adjoint au Maire en charge de la Culture et de la Vie Associative - Mairie de NOISY LE ROI - 37, rue
Le Bourblanc - 78590 NOISY LE ROI - Tél.: 01 30 80 08 35 - 06 64 37 71 72